



# COMMUNIQUE

Le 19 avril 2013

**Information relative au nombre total des droits de vote existants et d'actions composant le capital social à la date de l'avis mentionné à l'article R. 225-73 du Code de commerce (article R. 225-73-1 du Code de commerce)**

<b>GROUPE EUROTUNNEL SA (Paris : GET)</b>	
Déclarant / Raison sociale	Société Groupe Eurotunnel SA Société Anonyme RCS Paris 483 385 142 3 rue de La Boétie, 75008 Paris
Nombre d'actions ordinaires composant le capital social (1)	550 000 000
Nombre de droits de vote théorique (2) (3)	631 841 809
Date	27/03/2013

Nombre des droits de vote exerçables au 27/03/2013, hors actions privées de droit de vote : 625 490 133

\* \* \* \* \*

(1) Le capital social est fixé à la somme de 220 000 000€, divisé en 550 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

(2) Nombre théorique : calculé sur la base de l'ensemble des actions, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Conformément à l'article 27-8° des statuts de la Société, « 8° - Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions de la Société, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. »

L'article 11 des statuts de la Société, prévoit un droit de vote double « A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions A, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, sera attribué dans les conditions législatives et réglementaires à toutes les Actions A entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom du même actionnaire (étant précisé que ce délai de deux ans court à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé). »